VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Waechter, No 91,623, Cour Civile de District, Div. D, et Succession de Mme Joseph Waechter, No 78,134, Cour Civile de District, Div. A, Consolidées

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Division D, dans l'affaire intitulée la succession de Joseph Waechter, dossier No 91 623 et la succession de Mme Joseph Waechter, dossier No 78 134, consolidées, ledit ordre daté du et signé le 12 avril 1910 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'encan, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, 26 mai 1910, la propriété ci-après décrite à savoir:

Premièrement—Un certain terrain et un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et qui en quelque sorte en font partie, situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans le carré No 542 borné par les rues S. Liberté (ci-devant Green), Sud Franklin (ci-devant St-David), Cadix et Valence désignés comme terrain No Dix et partie du terrain No Neuf qui touche au terrain Dix d'après un plan dressé par A. Blanchard, voyer de la ville, annexé à un acte passé pardevant A. Hero, notaire, le 8 février 1873. Ledit terrain No Dix forme le coin des rues Sud Liberté et Cadix et mesure trente pieds de face rue Cadix, sur cent vingt pieds de profondeur et de façade rue Sud Liberté, et ledit morceau ou portion de terre qui touche le terrain No Dix est une partie du terrain Neuf, comme il est dit précédemment, et mesure vingt quatre pieds de façade rue Cadix, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Deuxièmement—Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 152, borné par les rues Laurel, Général Taylor, Annonciation (anciennement Jersey) et Peniston, désignés comme lots Nos un et deux sur un plan déposé pour qu'on s'y réfère, en l'étude de James Graham, ancien notaire en cette ville, comme plan No 140. Et aussi par les mêmes numéros sur un autre plan fait par John F Braun, architecte, daté du 20 août 1884, un plan auquel est annexé pour référence à un acte passé pardevant Frederick Zengel, notaire en cette ville le 11 octobre 1884, lesquels dits lots sont contigus les uns aux autres et d'après lesdits plans, ils mesurent chacun vingt neuf pieds et deux pouces de face rue Laurel sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles; ledit terrain No Un formant le coin des rues Laurel et Peniston. Les améliorations portent les Nos municipaux 3800.02 rue Laurel, 3804 06 rue Laurel et 618 rue Peniston.

Troisièmement—Deux certains terrains ou morceaux de terre situés et étant dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, et étant plus particulièrement décrits comme terrains No trente-un et trente-deux dans le carré No 117 sur la mappe de la Compagnie des terres de la Nouvelle-Orléans; les mêmes grandeur et situation pour être d'accord avec ladite mappe ou plan sur fière dans la ville de la Nouvelle-Orléans; lesdits terrains Nos 31 et 32 dans le carré 117 mesurant chacun vingt-cinq pieds de façade rue Mirne, sur une profondeur de cent vingt pieds du côté de la rue Waerpel dans le carré borné par l'avenue Filmore et la rue Ridgeley.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste s'il y en a en un an ou en deux versements égaux payables en un et deux ans, aussi à l'option de l'acquéreur. La partie à crédit, s'il y en a attestée par des billets portant huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, et garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les actes de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Bussière Rouen, notaire. Un dépôt (ne portant pas d'intérêt) de 10 pour cent du prix d'achat sera exigé au moment de l'adjudication entre les mains de

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 910 rue Gravier.

24 avril—24—mai 1 8 15 22 26

Jas A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

POSITIVEMENT SANS LIMITE

COTTAGE DOUBLE 4012-4014, rue Dauphine.

BATISSE 4010, rue Dauphine, servant comme "Shop" de Forge et Charron.

COTTAGE DOUBLE 741-743, rue Bartholomew, coin de la rue Dauphine.

LE TERRAIN VACANT, contigu à la propriété ci-dessus, avec Vieilles Bâtisses, désignées par les Nos 737-739 rue Bartholomew.

COTTAGE SIMPLE 731 rue Bartholomew.

COTTAGE SIMPLE 729 rue Bartholomew.

COTTAGE DOUBLE 723-725 rue Bartholomew.

Valentine Springer et als vs George Springer et als.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, No 92,709.

IL sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, MARDI, le 7 juin 1910, par Jas H Brennan, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 26 avril 1910 et signé en Cour ouverte le 2 mai 1910, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, et aussi en vertu et conformément à un ordre dans l'affaire de l'interdiction de Stephen Springer, daté et signé du 26 avril 1910 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division C, et du No 91 416, de ladite Cour dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

1. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre T dans l'ilet No 180, borné par les rues Dauphine, Mazant, Bartholomew et Royale sur un devis et certificat d'arpentage dressé par C. Uncas Lewis député voyer de ville, daté du 24 février 1910 annexé à un inventaire pris par Joseph F. Walton, notaire, le 23 mars 1910 lequel dit lot mesurant d'après ledit devis et certificat d'arpentage en mesure américaine trente-cinq pieds (35) trois pouces (3) de face à la rue Dauphine sur cent cinquante-neuf pieds (159) onze pouces (11) de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot est composé du tout du lot original F et une petite portion des lots originaux Nos un, deux, trois, quatre et cinq.

Les améliorations comprennent le cottage double Nos 4012 et 4014 Dauphine, contenant 3 chambres et cuisine, hangar, allée en briques de chaque côté et loué à un loyer très minime de $7 par mois.

2. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et désigné par la lettre S sur le devis ci-dessus mentionné et certificat d'arpentage dressé par C. Uncas Lewis député voyer de ville, et mesurant d'après ledit devis et certificat d'arpentage trente-neuf pieds (39) cinq pouces (5) de face à la rue Dauphine sur une profondeur de quatre-vingt seize pieds (96) un pouce (1) entre lignes égales et parallèles; ledit lot est composé de la plus grande portion de l'arrière des lots originaux Nos un, deux et trois.

Les améliorations comprennent les deux grandes bâtisses servant comme "shop" de forge, désigné par le No municipal 4010 rue Dauphine. La propriété ci-dessus deuxièmement décrite devant être vendue sujette à un acte de donation des propriétaires, passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire, le 29 septembre 1898, par lequel le donateur s'engage à payer $240 par an en somme partielle de $20 par mois pour le droit d'occuper ladite propriété.

3. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrit, désigné par la lettre R sur le devis et certificat d'arpentage ci-dessus mentionné, dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, et mesurant d'après ledit devis et certificat d'arpentage trente quatre pieds [34'] cinq pouces [5"] de face à la rue Bartolomew, soixante-neuf pieds [69'] sept pouces [7"] de profondeur et façade à la rue Dauphine sur la même profondeur sur la ligne du côté opposé, ledit lot formant le coin des rues Bartholomew et Dauphine et est composé du tout du lot original No 1 et d'une petite portion du lot original No 2, contigus

Les améliorations comprennent un cottage double bien construit, Nos 741-743 rue Bartholomew contenant 3 chambres et cuisine de chaque côté, citerne, etc. La propriété est maintenant vacante.

4. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre Q sur le devis et certificat ci-dessus mentionné dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville et mesurant d'après ledit devis et certificat d'arpentage trente-sept pieds (37) deux pouces (2) de face à la rue Bartholomew sur une profondeur de soixante-neuf pieds (69) sept pouces (7) entre lignes égales et parallèles, ledit lot est composé de la portion des lots originaux Nos 2 et 3.

Les améliorations qui s'y trouvent comprenant deux vieilles bâtisses, mais autrement vacantes et connues comme Nos municipaux 737-739 rue Bartholomew contigu à la propriété troisièmement décrite.

5. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre P sur le devis et certificat d'arpentage ci-dessus mentionné dressé par C. Uncas Lewis député voyer de ville, et mesurant d'après ledit devis et certificat d'arpentage vingt quatre pieds (24') six pouces (6") de face à la rue Bartholomew sur une profondeur de soixante-neuf pieds (69') sept pouces (7") entre lignes égales et parallèles. Ledit lot est composé de la plus grande portion du lot original No 3. Les améliorations sont désignées par le No municipal 731 rue Bartholomew. Le cottage simple, moderne et bien construit contenant 4 chambres, hangar, citerne, cour et allée briqueté.

6. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre O sur le devis et le certificat d'arpentage dressé par C. Uncas Lewis député voyer de ville, et mesurant d'après ledit devis et certificat d'arpentage vingt-sept pieds (27') de face à la rue Bartholomew sur une profondeur de cent neuf (109') pieds entre lignes égales et parallèles, ledit lot étant composé de la plus grande portion du lot original No 4.

Les améliorations comprennent le cottage simple, 4 chambres, vestibule, hangar, citerne, cour briquetée, le faisant un "home" compacte, chaque chambre ayant accès du vestibule à chaque chambre ayant une ouverture l'une de l'autre, désigné par le No municipal 729 rue Bartholomew.

7. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété ci dessus décrite, désigné par la lettre N, sur le devis et certificat d'arpentage ci-dessus mentionné dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville et mesurant d'après ledit devis et certificat d'arpentage, trente six pieds (36') dix pouces (10") de face à la rue Bartholomew, sur une profondeur de cent neuf pieds (109') entre lignes égales et parallèles, ledit lot est composé de la plus grande portion du lot original 5 et d'une petite portion du lot original No 4. Sur le terrain se trouve un cottage double, désigné par les Nos 723 725 rue Bartholomew et contient 2 chambres, vestibule cuisine, hangar, citerne, cour en briques et allée et loué au très bas prix de $7 par côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un et deux ans avec intérêt au taux de huit pour cent par an sur les paiements différés de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. La portion à crédit devant être garantie par billets lien de vendeur et hypothèque sur la propriété, et l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes sur la propriété pour l'année 1910, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et de payer les frais des actes de vente devant être passée pardevant Joseph T. Walton, notaire, et lesdits actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité; 10 pour cent de dépôt au moment de la vente

5 mai—5 8 15 29—juin 5 7

Fitzpatrick & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour payer des frais d'emmagasinage en vertu des dispositions de la loi No 167 de 1898.

SAMEDI, 21 MAI, A 11 HEURES A. M.,

Au No 316 de la rue Carondelet, près Union, pour le compte de qui il appartiendra.

PAR HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 316 rue Carondelet—Le tout et en partie la propriété immobilière placée en entrepôt par Mme L. Briggs et sur laquelle il est dû des frais d'entrepôt de plus de six mois, propriété se composant en partie de Ameublements de Chambres à Coucher, Lits en Fer, Ameublements de Salon, Ameublements de Salle à Manger, Lits de Repos, Tapis, Literie, Rideaux, Chaises, Berceuses, Tables, Toiles, Argenterie, etc.

12mai—12 15 21

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme JULIA O'NEIL, Epouse décédée de John Hussey.

No 90,970—Cour Civile de District—Division B.

Maison de Résidence Simple à Deux Etages, Bien Située, No 240 rue S. Claiborne.

A L'ENCAN, MARDI, 14 JUIN, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Immobilières, 311 Rue Baronne.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, encanteur—MARDI, 14 juin 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Immobilières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 21 mars 1910 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, dans la susdite affaire, il sera offert à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en font partie, situés dans le Premier District de cette ville. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 14 et 15 dans le carré borné par les rues S. Claiborne, Gasquet, S. Robertson et l'avenue Tulane. Lesdits terrains se touchent et mesurent chacun 25 pieds de face rue S. Claiborne sur 11 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, d'après un plan de Joseph Pilié, voyer, en date du 1er mai 1840, lequel plan est déposé en l'étude de D. I. McCay, ancien notaire en cette ville, comme plan No 75.

Les améliorations comprennent une grande maison de résidence simple, en bois, à deux étages ayant de grandes galeries devant et sur les côtés, corridor à escalier et huit chambres. Elle est désignée par le No municipal 240 rue S. Claiborne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance, s'il y en a, en billets de un et deux ans, avec intérêt annuel de huit pour cent de leur date jusqu'à leur paiement; l'acquéreur assumant les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1910, et payant en sus du prix d'adjudication le coût de tous les certificats incidents et nécessaires à la livraison des titres et le coût de l'acte. L'acte de vente pardevant George F. Flynn, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & STERN, Encanteurs.

M. D. Dimitry, avocat.

14 mai—14 15 22 29—juin 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE

IN RE D'ECHAUX & McEWEN LUMBER COMPANY.

No 80,623—Cour Civile de District—Division B.

La Manufacture de Bois de Charpente de D'Echaux & McEwen Lumber Company, s'étendant sur deux ilets de terre de valeur, contigus au Canal du Nouveau Bassin, et consistant de scierie de bois de charpente et machines, les bâtisses des bureaux et les hangars pour bois de charpente, etc.

MARDI, le 14 juin, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur — MARDI, le 14 juin 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu, rendu et signé en Cour ouverte, le 18me jour de mars 1910, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir:

1. Un certain ilet de terre situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Eagle ou Mary, Heaton et Pear, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant d'un "Planing Mill" machine, chaudières et bureau séparé.

2. Un certain ilet de terre situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Eagle, Pear et Marks, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant de hangars, écuries, hangars pour bois de charpente et maison pour gardien plus complètement décrits dans l'inventaire enregistré le 22 novembre 1906.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à terme de un et deux ans, à sept pour cent par an d'intérêt, garanti par lien et privilège sur la propriété en ceci vendu, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1910 devront être assumées par l'acquéreur. L'acquéreur aussi doit payer pour tout certificat nécessaire, incluant les recherches de taxes et certificats des Cours des Etats-Unis.

L'acte de vente pardevant Meyer S. Dreifus, notaire, aux frais de l'acquéreur.

STROUBACK & STERN, Encanteurs

Gustave Lemle et Meyer S. Dreifus, avocats pour le demandeur.

Benjamin Ory, Dart, Kernan & Dart, et F. W. Sherman, avocats pour le demandeur.

Teutonia Bank and Trust Co., Receveurs.

11 mai—11 15 22 29—juin 5 12 14

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE BAIL

IN RE EN LIQUIDATION DE PAPPINI-BELLAU MEN'S WEAR CO., LTD.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D—No 92,677.

PAR LOUIS C. SPEAR & CIE, Bureau 825 rue Union—

Il sera vendu LUNDI, 23 mai 1910, à 11 heures a. m., au No 140 de la rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, en date du et signé le 9 mai 1910, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite:

LE TERME NON EXPIRE du bail de la bâtisse 140 rue St-Charles et 639 rue Commune, anciennement occupée par la Pappini-Bellau Men's Wear Co, Ltd, le bail expirant le 30 Sept. 1911, à un loyer mensuel de $500 par mois, et sujet à certaines sous locations existantes, sous-locations étant actuellement de $200 par mois.

Et au cas où le bail ne serait pas vendu, alors le droit d'occupation des parties ci-après indiquées de la bâtisse plus particulièrement décrites comme suit:

Le No 140 de la rue St-Charles mesure 7 pieds de face rue St-Charles, puis s'étend en arrière de 7 pieds, point où il mesure 14 pieds de façade parallèlement à la rue St-Charles, et de là s'étend en arrière à une distance de 16 pieds 7 pouces; à ce point le terrain forme un angle droit avec une autre partie faisant face rue Commune, laquelle façade mesure 15 pieds rue Commune sur une profondeur de 25 pieds; cette partie portant le No municipal 641 de la rue Commune.

Conditions comptant pour le bail et comptant ou en paiements mensuels pour le droit d'occupation, à l'option de l'acquéreur. Le premier paiement étant d'avance sur l'adjudication.

G. M. Hornor,
U. Marinoni, avocats.

11 mai—11 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

CE "OLD LANDMARK"

CONNU COMME

COLOMBO'S HORSESHOING SHOP,

No 2214 Rue St-Philippe.

SUCCESSION DE LUIGI COLOMBO.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E—No 92,636.

PAR LOUIS C. SPEAR & Co.— Louis C. Spear, Encanteur — Bureau 825 rue Union, il sera vendu, MERCREDI, le 15 juin 1910 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, signé du 9 mai 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Galvez et Miro, désigné comme lot No 4 et mesurant vingt-neuf pieds, six pouces et un tiers de ligne à la rue St Philippe, vingt-neuf pieds six pouces et une ligne en largeur dans le fond, sur quatre-vingt-douze pieds six pouces et trois-quarts de lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Galvez, et quatre-vingt-douze pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Les améliorations consistant d'un établissement pour ferrer les chevaux et résidence, et sont connues comme le No 2214 rue St Philippe.

Acquis par le défunt Louis Columbus (ou Luigi Colombo) de la "Firemen's Building Association", par acte pardevant Fred Zengel, notaire; daté du 15 mai 1892, livre des transferts 142, folio 540.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement, l'acquéreur devant payer pour les taxes de 1910 et pour tous les certificats. Lesdits billets devant être garantis par lien de vendeur et le "pact de non alienando" et hypothèque, l'acquéreur doit payer pour l'acte de vente pardevant U. Marinoni Jr, notaire, et doit déposer 10 pour cent du montant de l'adjudication immédiatement entre les mains de l'encanteur et assurer la propriété en faveur du porteur du billet hypothécaire.

G. M. Hornor, avocat.

15 mai—15 22 29—juin 5 12 15

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriétés de Valeur pour Commerce et Résidence dans 1er et 2me Districts.

No 1500 rue de la DOUANE, coin Marais, dans l'ilet rue du Canal.

Bâtisse à deux étages pour commerce et résidence, et No 129 rue Marais.

Maison de résidence simple à deux étages contiguë.

Les deux comprises dans le terrain premièrement décrit.

Nos 1921-23 rue Palmyre, entre Prieur et Roman—Cottage double.

Frank A. Spengler et als vs La succession de John U. Spengler, Jr, et al.

No 92,866—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur, — Bureau 826 rue Union, — MARDI, 24 mai 1910, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 11 avril 1910 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, et signé le 15 avril 1910, dans la susdite affaire, je vendrai à l'encan la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans le carré borné par les rues Douane, Villeré, Canal et Marais, désigné comme terrain No Six du carré No 28, d'après un plan annexé à un acte en l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire de cette ville, daté du 31 décembre 1841, et mesurant vingt-cinq pieds, six pouces et sept lignes de façade rue Douane, sur cent quatorze pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré borné par les rues Palmyre, Prieur, l'avenue Cleveland (anciennement Gasquet et d'abord Jackson) et la rue Roman, lequel terrain ou portion de terre, d'après le certificat ou devis fait par Edgar Pilié, voyer, daté du 17 décembre 1895, annexé à un acte de vente de Mlle Marguerite Mahon et autres à William Moran passé pardevant James J. Woulfe, notaire de cette ville, le 28 décembre 1895, est situé à une distance de cent huit pieds du coin des rues Palmyre et Prieur, et mesure trente-deux pieds neuf pouces de façade rue Palmyre sur cent pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a en deux versements égaux à faire en un et deux ans après la date de l'adjudication, portant 8 pour cent d'intérêt, les billets de l'acquéreur devant être garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété transférée avec toutes les hypothèques usuelles et sécurité, telles que dispense d'évaluation, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, etc., les acquéreurs payant tous les certificats et les taxes de l'année courante en sus et au-dessus du prix d'adjudication. Les lieux No 1500 rue Douane sujets à un bail qui expire le 30 septembre 1911. Les actes de vente pardevant Fred Adolph, notaire, aux frais des acquéreurs.

LOUIS HUFFT, Encanteur. 826 rue Union.

Walter E. Adolph, avocat des demandeurs.
Burns et Prat, avocats des défendeurs.

22 avril—22 24—mai 1 8 15 22 24

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bons, Polices d'Assurance sur la Vie, Comptes ouverts.

Dans l'affaire de la Liquidation de A. Kory & Sons.

No 84,531—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, 24 MAI 1910,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 6 mai 1910 par l'Hon. Geo. H Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété mobilière ci-après décrite, à savoir:

1. Quinze (15) actions du fonds capital de la Battleship Manufacturing Company de la Nouvelle-Orléans, Ltd, valeur au pair de $100.00 par action.

2. Trois Polices d'Assurance sur la vie de Joseph Weil dans la Provident Savings Life Assurance Society de New York, comme suit:

No 105,313 pour $5,000.00 daté le 18 septembre 1899.

No 105 314 pour $1,500 daté le 18 septembre 1899.

No 105 315 pour $1,000 daté le 18 septembre 1899.

Toutes lesdites polices étant issues par ladite Provident Savings Life Assurance Society en faveur de A. Kory & Sons, créanciers, tel que leur intérêt apparaît.

Et en connection de cela la réclamation de A. Kory & Sons vs Joseph Weill pour $7 682.54 avec intérêt à partir du 31 janvier 1903.

3. Une action du Food Capital du Board of Trade, valeur au pair de Cinquante dollars ($50 00).

4. Un lot de Comptes Ouverts, d'après une liste enregistrée au bureau de l'Encanteur.

Conditions—Comptant.

B. I. Cahn, Titche & Rogers, avocats.

13mai—13 15 22 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Charmant cottage "Home" élevé dans un des plus jolis endroits de la magnifique rue du Canal.

No 2226 RUE DU CANAL,

Encoignure de la rue Miro.

Joli Terrain pour bâtir, rue Miro, entre la rue du Canal et l'avenue Cleveland.

Emma L. Roca et al vs Rosalie O. L. Koops et al.

No 92,978—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, — C. A. Tessier, Encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 31 mai 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 22 avril 1910 et signé le 28 avril 1910 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1. Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 523, borné par les rues Canal, Cleveland, Miro et Galvez, désignée par la lettre S, et mesurant d'après un devis de D. E. Seghers, voyer, daté du 5 mars 1910, comme suit: Le lot 8 formant l'encoignure des rues Canal et Miro, et mesurant 68 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue Canal sur 182 pieds 3 pouces 6 lignes de profondeur et façade à la rue Miro, 119 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur sur une première ligne sur le côté vers la rue Galvez, delà 64 pieds 4 lignes de largeur sur une deuxième ligne s'étendant vers la rue Galvez, de là 87 pieds 2 pouces 7 lignes sur une seconde profondeur s'étendant diagonalement vers la rue Cleveland, et 109 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2226 rue du Canal, et comprenant un cottage de résidence simple bien construit, avec bâtisse à deux étages dans le fond retiré de la banquette et contenant vérandah sur le devant, vestibule, salon à arche, 5 chambres à coucher, chambre à bain, salle à manger, cuisine, office, "store room", armoire pour linge; la maison est bien tapissée et en bonne condition.

Un joli "Home" dans une des plus jolies portions de la magnifique rue du Canal.

2. Un certain lot de terre désigné par la lettre R sur un devis par Seghers, contigu à la propriété ci-dessus dans le fond, et mesurant 32 pieds de face à la rue Miro sur 97 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Cleveland, 109 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue du Canal, et 34 pieds 4 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un et deux ans, représentée par billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège, l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion du crédit et de transférer la police d'assurance au porteur des billets; l'acte de vente devant contenir les clauses de non-aliénation et la vente sans estimation, et cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas qu'un avocat soit employé pour la collection desdits billets et toutes les autres clauses usuelles de sécurité dans l'acte de vente, l'acquéreur devant assumer et payer en au-dessus en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1910 et déposer chez l'encanteur dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et ne devant recevoir les loyers que de la date de l'acte de vente.

Les actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

Charles F. Claiborne, Walter L. Gleason, avocats.

30 avril—30—mai 1 8 15 22 29 31

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Occasion Merveilleuse d'Acquérir Un Magnifique Terrain

Dans le 1er District, RUE CALLIOPE,

Tout près de l'Avenue St-Charles,

Et en vue de la Bibliothèque Publique et son terrain, dans l'ilet au coin de la rue Carondelet et de l'Avenue Howard.

Succession de Mlle Kate O'Keefe.

No 92,305—Cour Civile de District, Division E, Dossier 1.

MARDI, 31 MAI 1910,

à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 25 avril 1910, de l'Hon. Geo. H Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Naiades (maintenant St Charles), Appollon (maintenant Carondelet) et Promenade Triton (maintenant Avenue Howard), désigné par le No 7 sur un plan dressé par C. A. Hedin, en date du 22 février 1850 déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire de cette ville. Ledit terrain mesure vingt sept (27) pieds, trois (3) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Calliope sur cent un pieds (101), huit (8) pouces et deux (2) lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure anglaise. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en font partie.

Conditions — Comptant; l'acquéreur assumant les taxes de l'année 1910 et l'acte de vente à ses frais pardevant W. McL. Fayssoux, notaire. Un dépôt de dix pour cent du prix d'achat sera exigé au moment de l'adjudication entre les mains de

E RANDOLPH GURLEY, Encanteur.

J. Zach. Spearing, avocat.

29 avril—29—mai 1 8 15 22 29 31

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT, paroisse d'Orléans, Division C— No 92,756 — Interdiction de Henry Butker — Jugement.

Cette affaire ayant été présentée ce jour pour être jugée.

Présents: G. G. Kronenberger, avocat pour le demandeur; Richard Lyons, avocat pour le défendeur.

Et après avoir entendu les plaidoiries, l'évidence et spécialement le rapport des experts médicaux, il a été pleinement établi que le défendeur est dément, et pour les raisons oralement assignées,

Il est ordonné, adjugé et décrété que le défendeur, Henry Butker est dément et incapable d'accomplir validement aucun acte qui pourrait être accompli par une personne saine d'esprit et qu'il soit et est par le présent interdit, les frais des procédures devant être payés des biens dudit défendeur.

Jugement lu et rendu en cour ouverte le 26 avril 1910.

Jugement signé en cour ouverte le 2 mai 1910.

Signé: E. K. SKINNER, Juge.

Pour copie conforme:
P. A. DUCOING, Député-Greffier.

6 mai—6 13 20 27—juin 4

VENTES A L'ENCAN

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

Interdiction de Frank R. Rawlins.

No 92 113—Cour Civile de District.

JEUDI, le 2 juin 1910.

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

Conformément à un ordre de l'Hon. la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée lequel ordre est daté et signé du 26 avril 1910, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus nommés comme suit—

Premier—Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans (autrefois Bloomingdale paroisse de Jefferson) faisant face à la rue State, entre l'avenue St-Charles et le Marécage, et s'étendant en profondeur à la ligne inférieure de Bloomingdale et la ligne supérieure de Hurstville, lesquels lots sont désignés par les numéros quatre-vingt-dix-neuf et cent, d'après un plan dressé par W. H. Williams voyer, daté du 13 mai 1877, annexé à un acte de partage par et entre les héritiers de J. U. Lavillebeuvre, exécuté pardevant Charles T. Soniat, un notaire en cette ville, le 18me jour d'octobre 1881; lesquels lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue State et s'étendant en profondeur à la ligne inférieure de Bloomingdale et de la ligne supérieure de Hurstville.

D'après un plan d'arpentage dressé par C. Milo Williams, député voyer de ville, daté du 20 août 1898, annexé à un acte d'achat de Mme Jessie Robertson Wing, épouse de Albert Gallatin Tebo, un premier propriétaire, les dits lots mesurant chacun trente pieds de face à la rue State, sur les profondeurs suivantes à savoir: Le lot quatre vingt dix neuf a une profondeur de cent quarante six pieds deux pouces et deux lignes sur la ligne le divisant du lot No 98, et cent quarante-cinq pieds huit pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 100; et le lot No cent a une profondeur de cent quarante-cinq pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne de côté le divisant du lot No 99 et une profondeur de cent quarante-cinq pieds deux pouces et deux lignes sur la ligne le divisant du lot No 101; et trente pieds de largeur sur la ligne du fond; toutes lesdites profondeurs étant plus ou moins.

Les améliorations consistent en une résidence simple à deux étages contenant 6 chambres chambre à bain galeries, écuries, hangars, etc., et portent le numéro municipal 2325 rue State.

Deuxième—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Delachaise et l'avenue de la Louisiane, lequel lot mesure quarante et-un pieds huit pouces de face à la rue Delachaise sur cent vingt-huit pieds de profondeur sur le côté de la rue Chestnut, et d'une profondeur sur le côté opposé de quatre-vingt-seize pieds sur une ligne s'étendant de la rue Delachaise, de là neuf pieds quatre pouces sur une ligne s'étendant vers la rue Chestnut, delà trente-deux pieds sur une ligne s'étendant à la ligne du fond, et trente-deux pieds quatre pouces en largeur sur la ligne du fond, étant composé du lot original No 18 et des portions du fond des lots Nos 19, 20 et 21.

Les améliorations consistent d'une résidence simple à deux étages contenant 9 chambres, chambre à bain, vestibules, galeries, 3 citernes, hangars, etc., et portant le numéro municipal 1221 rue Delachaise.

Troisième—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Colisée, Prytanée et Delachaise, désigné comme l'ilet municipal No 332, ledit lot est désigné par le numéro vingt-quatre sur un plan dressé par C. A. De Armas, voyer, daté du 4 octobre 1865 et déposé en l'étude de Oscar Drouet, ancien notaire en cette ville, et mesurant trente et un pieds dix pouces et sept lignes de face à la rue Delachaise sur cent soixante pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage simple contenant 5 chambres, chambre à bain, galeries, citernes, hangars etc., et portant le numéro municipal 1431 rue Delachaise.

Quatrième—Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 706, borné par l'avenue Napoléon, les rues Sud Roman, Jena et Sud Derbigny, désigné comme lots Nos huit et neuf sur un plan par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville daté du 1er mai 1897, et annexé à un acte de dépôt passé pardevant Emile J. Barnett, un notaire en cette ville, le 10me jour de janvier 1898, d'après lequel ledit plan lesdits lots sont contigus et mesurant comme suit, à savoir: Le lot Huit mesure trente pieds, six pouces et cinq lignes de face à l'avenue Napoléon sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le lot Neuf formant l'encoignure de l'avenue Napoléon et la rue Sud Roman et mesurant trente pieds, six pouces et six lignes de face à l'avenue Napoléon sur cent vingt pieds de profondeur à la rue Sud Roman.

La propriété est vacante.

Cinquième—Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans ledit ilet No 706, borné par l'avenue Napoléon, les rues Sud Roman, Jena et Sud Derbigny, désignés comme lots Nos six et sept sur ledit plan dressé par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville, daté du 1er mai 1897, et annexé à un acte de dépôt en l'étude de Emile J. Barnett, ancien notaire en cette ville, daté du 10 juillet 1898; d'après lequel dit plan lesdits lots mesurent chacun trente pieds six pouces et six lignes de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Cette propriété est vacante.

Sixième—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 42, borné par les rues Lower Line, McCarthy, Millaudon et Mississippi, laquelle portion de terre est désignée par la lettre B, sur un plan de F. H. Waddell, voyer et ingénieur civil daté du 19 avril 1905, annexé à un acte passé pardevant A. J. Villeré, notaire en cette ville, le 3 novembre 1905 et d'après ledit plan ledit lot B commence à une distance de soixante pieds sept pouces sept lignes du coin des rues Lowerline et Macarty, et mesure quarante-cinq pieds six pouces de face rue Lowerline sur une profondeur de cent trente quatre pieds trois pouces trois lignes sur le côté du lot A vers la rue Macarty et cent trente-sept pieds huit pouces deux lignes de profondeur sur le côté du lot C vers la rue Mississippi et quarante-cinq pieds un pouce trois lignes de largeur à l'arrière.

Les améliorations comprennent une magnifique maison de résidence à deux étages, moderne, ayant sept grandes chambres, corridor de réception, chambre de domestique, chambre à bain, cabinet à linges, galeries, corridors, hangars, etc., et porte le numéro municipal 428 de la rue Lowerline.

Septième—Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en font partie situé dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, carré borné par les rues Félicité, Camp, Chestnut et Ste-Marie, désigné comme terrain No Quinze sur un plan de Hugh Grant, voyer, le 13 mars 1849, déposé en l'étude de J. P. Gilley, alors notaire en cette ville; ledit terrain mesure vingt-sept pieds, deux pouces et une ligne de façade rue Félicité sur une profondeur de cent trente pieds, onze pouces sur la ligne du terrain No Quatorze, et de cent trente-trois pieds, un pouce et deux lignes du côté du terrain No Seize et vingt-sept pieds, deux pouces et une ligne de largeur à l'arrière, sur une allée de dix pieds de largeur, commune aux terrains dudit carré faisant face à la rue Félicité.

Les améliorations comprennent un cottage simple avec arrière partie élevée, ayant neuf chambres, corridor, bain, auvent, etc., et porte le numéro municipal 1206 rue Félicité.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, après date, portant sept pour cent d'intérêt par an. La partie à crédit devant être attestée par des billets de l'acquéreur à son ordre, et par lui endossés, l'intérêt partant de la date de l'adjudication; le ou les billets devant être garantis par lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue; l'acte de vente contiendra toutes les clauses usuelles de sécurité, comprenant 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour non-paiement des billets à leur maturité; là où les ventes devront être faites sujettes à tous baux existant actuellement sur lesdites propriétés, et l'acquéreur ou les acquéreurs auront droit au loyer seulement à partir de la date de l'exécution de l'acte de vente les acquéreurs assumant les taxes de l'année courante, payant les actes de vente pardevant Bussière Rouen, notaire; et un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication sera exigé au moment de la vente, entre les mains de

GEO. ST PAUL, Encanteur.

1 mai—1 8 15 22 29—juin 2

VENTES A L'ENCAN

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Alfred Conrad et épouse.

No 93,296—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B

EN VERTU de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 17 mai 1910 par l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique LUNDI le 30 mai 1910, à 10 30 heures a. m. sur les lieux No 1518 rue Mandeville, dans le Troisième District de cette ville, un lot de outils de "screwmen" et un lot de Meubles de Maison et Effets d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux

ERNEST A. CARRERE, Encanteur, 806 rue Perdido.

20 mai—20 24 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE DE PROPRIETE A ALGER.

Cottage double retiré No 218-20 avenue Pacifique, entre l'avenue Pélican et la rue Thayer.

Cottage double retiré, No 1015-17 rue Thayer entre les rues Pacifique et Atlantique.

Les terrains de choix pour bâtir avec améliorations rue Thayer, encoignure de la rue Pacifique, l'ilet avenue Pélican et rue Atlantique.

JEUDI, le 16 juin 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Mary Johnson et al vs Rose L. Johnson.

No 92,616—Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division C

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido—JEUDI, le 16 juin 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 9 mai 1910, et lu et signé en Cour ouverte le 13 mars 1910, par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux lots de terre dans le Cinquième District, désignés comme lots Nos 5 et 6 de cette ville l'ilet No 5 borné par les avenues Thayer, Peter, Atlantique et Pacifique contigus l'un à l'autre et mesurant chacun 27 pieds 5 pouces de face à la rue Thayer sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en un joli cottage en bois, retiré, couvert en ardoises, galerie sur le devant, contenant 4 chambres, cour, hangar, citerne, etc. de chaque côté, près des chars, marché, école et portant le No municipal 1015-17 rue Thayer.

2° Trois lots de terre situés dans le même ilet que les lots ci-dessus, désignés comme Nos 7, 8 et 9; les lots 7 et 8 sont contigus et mesurent chacun 27 pieds 5 pouces de face à la rue Thayer sur 120 pieds de profondeur, le lot No 9 formant le coin de la rue Thayer et de l'avenue Pacifique et mesurant 28 pieds de face à la rue Thayer sur 120 pieds de profondeur à l'avenue Pacifique.

3° Deux lots de terre situés dans le même ilet ci-dessus, désigné comme lots Nos 10 et 11, contigus l'un à l'autre et mesurant chacun 30 pieds 6 pouces et 6 3/4 lignes de face à l'avenue Pacifique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur.

Les améliorations consistent en un joli cottage en bois retiré, couvert en ardoises avec mansarde, contenant 5 chambres, hangar, citerne, cour, etc., de chaque côté, près des chars, marché, école, et portant les numéros municipaux 218-20 avenue Pacifique.

Conditions — Comptant. L'acquéreur doit assumer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1910 et de déposer chez l'encanteur 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication et ne devant recevoir les loyers que de la date de l'acte de vente. Tous les actes de vente devant être pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

Chas. F. Claiborne, avocat pour le demandeur.

P. J. Hennessy, avocat pour le défendeur.

15 mai—15 22 29—juin 5 12 13 14 15 16

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de Valeur améliorée du Quatrième District.

Formant le coin des rues Carondelet et Washington [dans l'ilet borné par les rues Baronne et Quatrième] Terrain mesurant 82' 10" 6"x125'.

Auguste S. Laynaud vs François Gruaz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 93,182 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juin 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situées dans le Quatrième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 248, borné par les rues Washington, Baronne, Quatrième et Carondelet; ladite portion de terre formant le coin des rues Carondelet et Washington, et d'après un certificat d'arpentage et de subdivision fait par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville pour la ville de la Nouvelle-Orléans, le 14 mars 1908, mesurant quatre-vingt-deux pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Carondelet, la même largeur dans le fond sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles et façade rue Washington.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Thompson B. Walker, avocat du demandeur.

29 avril—29—mai 6 13 20 27—juin 2

Succession de Jules A. Guéringer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 93,531, Division D. —Attendu que Amélie T. Jung, veuve de Jules A. Guéringer, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jules A. Guéringer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Robert Legier, avocat.

18 mai—18 22 27

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT,

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1910.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez donc! Il ne Coûte que 1 5-8 Cents par Jour, Etant à $6 00 pour 365 Jours.

Prix local, $6 00 par express, $6.40 expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL,

PRIX $2.00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui seront ceux de souscripteurs retardataires.

SOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Editeurs, Chambres 35 et 36, 606 Allée Commerce, coin de la rue Camp.

27 février